

## Communiqué de presse

### Projets de tours : un pool d'experts mis à disposition des communes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges

**Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) se dote d'une stratégie pour aider à l'évaluation des projets de tours. Un pool composé d'experts indépendants est désormais mis à disposition des autorités communales. L'évaluation des projets s'appuiera sur la *Stratégie pour l'implantation des tours*, étude menée par le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) sous l'égide du PALM. Dévoilé il y a deux ans, ce document est aujourd'hui édité après avoir été validé par l'ensemble des 26 communes du PALM.**

Le pool d'experts est une ressource supplémentaire aux commissions d'urbanisme existantes ainsi qu'aux jurys de concours. Il est mis à disposition des communes pour accompagner la conception ou aider à l'évaluation des projets de bâtiments emblématiques. Il peut être sollicité à n'importe quelle étape de la planification ou phase du projet.

Coprésidé par les conseillères d'Etat Jacqueline de Quattro, cheffe du Département du territoire et de l'environnement, et Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, le Comité de pilotage du PALM a désigné pour cinq ans ce pool d'experts formé de quatre professionnels reconnus et indépendants, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysagisme : Luca Deon, architecte à Lucerne, Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel, Marie-Paule Mayor, urbaniste à Genève, et Robin Winogrand, architecte-paysagiste à Zurich.

Sur mandat, les membres du pool visiteront les sites concernés et analyseront les dossiers présentés par les communes et les porteurs de projet. Ils feront jouer leur expertise en s'appuyant sur les principes, les cartes pour appréhender le grand paysage et les huit critères applicables à l'étude du projet définis dans la *Stratégie pour l'implantation des tours*. Comme le veut ce document, leur regard sur le contexte urbain, paysager, énergétique ou sur la mobilité s'adaptera pour tenir compte de la variété des impacts du bâtiment emblématique envisagé. Cette stratégie, désormais disponible dans sa version définitive, constitue une annexe du *Projet d'agglomération Lausanne-Morges*.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mars 2016

**Renseignements complémentaires :**

**SDOL, Marianne Huguenin**, présidente du Schéma directeur de l'Ouest lausannois, 079 424 38 42

**SDEL, Gil Reichen**, président du Schéma directeur de l'Est lausannois, 021 721 31 46

**SDCL, Olivier Français**, président du Schéma directeur du Centre de Lausanne, 021 315 52 00

**SDNL, Jean-Pierre Sueur**, président du Schéma directeur du Nord lausannois, 021 621 08 14

**SDRM, Éric Linn**, président du Schéma directeur de Région Morges, 076 369 93 36

**DTE, Pierre Imhof**, chef du Service du développement territorial du Canton de Vaud, 021 316 74 44